



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

journée mondiale du travail social

Question au Gouvernement n° 1778

Texte de la question

JOURNÉE MONDIALE DU TRAVAIL SOCIAL

M. le président. La parole est à Mme Brigitte Bourguignon.

Mme Brigitte Bourguignon. Madame la ministre des solidarités et de la santé, nous célébrons ce 19 mars la vingt-sixième journée internationale du travail social. Cette journée porte en elle une ambition simple : mettre en lumière l'utilité du travail des professionnels de l'action sociale, trop souvent laissés de côté, comme une part cachée et non productive de la société. Permettez-moi de mettre en lumière leur travail dans cet hémicycle, au nom de la commission des affaires sociales de notre assemblée et du Haut Conseil du travail social, que je préside tous deux, mais aussi en mon nom propre, moi qui étais travailleuse sociale il y a quelque temps encore.

Certes, le rôle capital de ces travailleurs de l'ombre dans les politiques de solidarité peut sonner comme une évidence, à l'occasion d'une telle journée, dans cet hémicycle. Mais il y a des évidences qu'il est parfois utile de rappeler et même de clamer haut et fort.

Ces « fantassins du social », pour reprendre l'expression de Bourdieu, ces invisibles, ce sont plus d'1 million de professionnels intervenant au quotidien, tout au long de leur vie, de jour comme de nuit, auprès de plusieurs millions de nos concitoyens, avec et aux côtés des familles. (Mme Monique Limon et Mme Michèle Peyron applaudissent.) Ce sont des bénévoles, des professionnels de la santé, de l'animation et de la médiation sociale. Leur engagement : participer à une ambition commune et tisser ou retisser des liens sociaux avec la communauté pour celles et ceux qui sont plus ou moins placés à l'écart de la vie de la collectivité, en raison d'un handicap, d'une vulnérabilité spécifique ou du développement de l'exclusion sociale.

Permettez-moi, chers collègues, de vous associer toutes et tous, par-delà les clivages partisans, afin de saluer et de rendre hommage au travail de ces femmes et de ces hommes engagés, qui incarnent au quotidien notre pacte social de solidarité. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur plusieurs bancs du groupe MODEM.*)

Madame la ministre, comment envisagez-vous de mettre les travailleurs sociaux au cœur des stratégies déployées par le Président de la République, qu'elles soient en cours de développement ou à venir, dans les champs social, médico-social et éducatif, visant à la valorisation de leur reconnaissance ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé. Madame la présidente Bourguignon, je vous remercie de mettre en lumière, en cette journée mondiale du travail social, ces professionnels, dont la mission

est capitale. Je connais la qualité des travaux que vous conduisez à la tête du Haut Conseil du travail social.

Vous avez raison, le travail social évolue et se transforme. Vous avez évoqué un besoin accru de polyvalence. Il s'agit d'un axe majeur, compte tenu de la diversité des publics accueillis – citons notamment la protection de l'enfance et des mineurs non accompagnés, ainsi que celle des personnes âgées en situation de handicap et des personnes en situation de grande exclusion.

Dans le cadre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, nous accordons une place très importante aux acteurs du travail social, afin de mieux accompagner les parcours de vie. Cet objectif s'articule autour de trois axes : faire évoluer les métiers et les pratiques professionnelles, avec une amélioration des parcours et du décloisonnement des métiers ; travailler sur les lieux d'accueil, en développant notamment le premier accueil social inconditionnel de proximité et des pratiques consistant à aller vers les personnes les plus vulnérables ; faire évoluer la formation des travailleurs sociaux, afin d'améliorer son adéquation aux besoins des personnes et des employeurs, tant au stade de la formation initiale – avec la rénovation des treize diplômes d'État – qu'à celui de la formation continue.

Par ailleurs, nous finaliserons l'étude « Travail social 2030 » d'ici à l'été prochain, afin de disposer d'une vision prospective de ces métiers.

Bien entendu, nous continuerons à nous appuyer sur les travaux que vous menez au sein du Haut Conseil du travail social, dans le cadre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté. Nous ferons notamment appel aux groupes de travail qui le composent, afin de définir le contenu des formations sur les sujets centraux que sont le développement social, l'usage du numérique inclusif et la participation des personnes concernées aux actions entreprises. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Brigitte Bourguignon](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (6^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1778

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 mars 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 mars 2019](#)